

# URGENCE

## POUR LES LIBERTÉS POUR LES DROITS

### OÙ SONT PASSÉES NOS LIBERTÉS ?

Au nom de la peur - peur de l'insécurité, du terrorisme, des « violences urbaines », du « choc des civilisations », de la « dangerosité » des malades mentaux, des pédophiles, de la jeunesse et des habitants des quartiers pauvres -, chaque contre-réforme baptisée « réforme » fait reculer les libertés.

En tant que citoyen, en tant que professionnel, chacun d'entre nous est sommé de contribuer à une société de surveillance généralisée. Le médecin doit surveiller l'assuré social, le fonctionnaire dénoncer le sans-papiers, le travailleur social la famille en difficulté. C'est la société du chacun pour soi, du fichage et du soupçon, du tous contre tous.

En vingt ans, le nombre de détenus, la durée des peines, le nombre des gardes à vue ont doublé. Le chef des gamins de *La Guerre des boutons* passerait aujourd'hui trois mois en prison. Un enfant de six ans se fait arrêter devant son école sur un simple soupçon à l'insu de ses parents. Le tout pénal, le détournement de la police au mépris de nos libertés, c'est la société de l'enfermement et de l'arbitraire.

### PARCE QUE NOUS VOULONS :

- ▶ la protection de la vie privée et des libertés, non la surveillance généralisée ;
- ▶ une justice indépendante, une police républicaine au service de la sûreté de tous, on la gestion policière de l'ordre social érigée en garantie de l'impunité de l'Etat ;
- ▶ le respect de la dignité de tous, non la chasse aux étrangers et aux « différents » ;
- ▶ l'effectivité des droits sociaux, non la régression sociale et la précarité ;
- ▶ la séparation des pouvoirs et le contrôle citoyen des gouvernants, non la monarchie électorale et la main mise sur toutes les institutions.

### PARCE QUE NOUS REVENDIQUONS :

une conception du Politique qui, au lieu de se nourrir de la peur et de la fragmentation sociale, place au cœur de l'éthique démocratique les libertés individuelles et collectives et la construction de nouvelles solidarités.

**La Ligue des droits de l'Homme** invite les citoyennes et les citoyens, leurs associations, organisations syndicales et politiques, à débattre largement. A penser ensemble un autre chemin vers un avenir plus humain, plus juste et plus solidaire.

### OÙ SONT PASSÉES L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ ?

Au nom de la marchandisation et de la concurrence généralisée, chaque contre-réforme fait reculer les droits sociaux, les services publics.

Alors que la France est plus riche qu'il y a vingt ans, chômage, exclusions, inégalités et discriminations ravagent le corps social. Travailler, se nourrir, se loger, se soigner, accéder à l'éducation et à la culture : autant de droits fondamentaux niés par de formidables concentrations d'argent, de pouvoirs et de privilèges.

Rien de tout cela n'est fatal. Rien ne nous condamne à subir l'injustice, à craindre l'avenir, à nous méfier les uns des autres.

En France comme en Europe, des forces associatives, sociales et politiques partagent la conviction qu'il n'est de société que solidaire. Ces forces sont diverses, divisées parfois, mais peuvent se rassembler autour des mêmes valeurs d'humanité. Il est temps d'en débattre ensemble, pour bâtir une société de solidarité.

### LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME EN CAMPAGNE

-  Ce qui asphyxie la démocratie
-  Exclusion sociale, inégalités : jusqu'où ?
-  Droits des étrangers : tous concernés
-  Justice et égalité au défi de la gestion policière
-  L'inquiétant projet d'une société de surveillance

  
LDH  
AGIR ENSEMBLE



# Ce qui asphyxie la démocratie

---

Vivre ensemble dans une société où chacun compte pour un, peut se faire entendre, a voix au chapitre, c'est cela la démocratie. Cela n'exclut ni tensions ni conflits. Mais cela permet de les dépasser en faisant prévaloir le débat sur la violence. Aujourd'hui, le système est profondément défaillant : les institutions représentatives sont de plus en plus éloignées des citoyens et les inégalités, la mise en cause des solidarités et de la cohésion sociale, notamment par la déconstruction des services publics, minent le vivre ensemble démocratique. Il y a urgence à innover...

---

## ► TOUS LES PRÉSENTS NE SONT PAS REPRÉSENTÉS

La crise économique et sociale nourrit depuis plusieurs décennies une véritable crise de confiance. Elle renforce, dans le champ politique, d'anciens mécanismes d'exclusion et de discrimination. Les femmes restent largement exclues de l'exercice du pouvoir et sous-représentées au plan politique. Il en va de même des citoyens dont les origines font la diversité de la société d'aujourd'hui. La jeunesse voit ses droits contestés et sa participation à la vie collective reconnue dans les discours bien plus que dans les faits. Les résidents étrangers non communautaires, installés durablement en France, ne peuvent ni voter ni être élus, ce qui alimente les idées de défiance, de peur, de xénophobie. Quant aux Gens du voyage, bien que citoyens français, ils subissent de nombreuses restrictions concernant le droit à stationner, circuler ou éduquer leurs enfants, et ne peuvent en pratique exercer leur droit de vote.

## ► TOUS LES POUVOIRS NE SONT PAS ÉQUILIBRÉS

Le président de la République française s'occupe de tout sans être politiquement responsable devant personne. Le parlement est marginalisé dans son rôle de législateur et les règles de son fonctionnement l'ont transformé en une machine à exécuter les annonces présidentielles. Le Conseil constitutionnel est loin de remplir pleinement sa mission de garant du respect de la Constitution et des droits fondamentaux. Quant aux contre-pouvoirs institutionnels apparus progressivement pour garantir l'exercice de droits fondamentaux (médiateur de la République, Cnil, CSA, Halde, etc.), ils voient leur indépendance minée par une absence de moyens de fonctionnement ou par un système partisan de nomination. L'équilibre et la séparation des pouvoirs ne sont pas respectés dans la réalité institutionnelle.



## ► TERRITOIRES : QUAND LE VOTE SE PERD EN ROUTE

Aujourd'hui, les « territoires économiques et sociaux » et les réalités démographiques ne coïncident plus avec les « territoires de représentation électorale ». De plus en plus, les décisions touchant au quotidien des habitants (logement, santé, éducation, etc.) ne sont plus prises uniquement par les assemblées élues au suffrage universel direct. Le pouvoir s'est déplacé vers d'autres institutions, non élues directement et moins connues des électrices et des électeurs. Par exemple, les communautés d'agglomérations et autres structures intercommunales interviennent dans des domaines essentiels, directement concurrents des compétences des communes – avec les tensions qui résultent de leurs processus opaques de désignation et de gestion. L'empilement des institutions locales dotées de compétences concurrentes et soumises à un mode de désignation n'assurant pas une représentativité réelle des territoires aboutit à une dilution des responsabilités. Ainsi, le mode d'élection des conseils généraux n'assure ni représentativité réelle ni contrôle civique réel sur leur exécutif dans une France aujourd'hui très majoritairement urbaine. De même, la composition du Sénat, du fait de son mode d'élection, reste malgré des évolutions insuffisantes très éloignée de la représentation de la réalité électorale.

Le même décalage entre lieux de représentativité électorale et lieux effectifs d'exercice du pouvoir affecte toujours l'Union européenne. Là encore, l'augmentation des pouvoirs du Parlement européen ne suffit évidemment

pas à rendre acceptable un système institutionnel qui ne satisfait pas aux critères de fonctionnement démocratique que l'Union impose aux États qui souhaitent la rejoindre... Il en résulte un fossé croissant entre les citoyens et les pouvoirs au moment même où l'échelle européenne est, sur des sujets essentiels, le niveau pertinent voire décisif d'expression d'une volonté politique efficace.

D'où le fort sentiment qu'au niveau européen, et plus encore au niveau mondial, les enjeux de la gouvernance sont trop importants pour relever de processus démocratiques.

## ► LA DÉMOCRATIE C'EST TOUS LES JOURS, AVEC TOUT LE MONDE

La démocratie a besoin d'échanges, de confrontations, d'expertises et d'initiatives. Elle a besoin de réflexion, de participation, d'opposition, de consultation et de contrôle. Or, le pouvoir a de plus en plus tendance à décider seul, en écartant les débats nécessaires tant dans le domaine social que dans le domaine civique. L'autoritarisme prévaut sur le dialogue ; les associations et leurs militants se voient privés de moyens, soumis à pression, voire à intimidation. Même chose pour le dialogue social, aujourd'hui non effectif dans les grandes entreprises et inexistant dans les petites. Des centaines de milliers de salariés sont livrés, sans guère de recours, à un arbitraire très éloigné du droit, des principes d'égalité et de dignité. Ce décalage entre une citoyenneté de principe et la réalité du pouvoir nourrit la démobilisation, la désaffection électorale, la défiance vis-à-vis des partis politiques. Il encourage la déma-

gogie, le recours systématique au sécuritaire, à la méfiance de chacun contre tous.



**OUI**

à une société de  
**libertés,**  
**d'égalité sociale**  
**et de solidarités !**



**NON**

à une société de  
**surveillance, de**  
**discriminations**  
**et d'exclusions !**

## RESTAURER LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ DÉMOCRATIQUE

Ce n'est que par la justice que la République peut être fraternelle. Refonder la République, la démocratie passe donc par le respect volontaire et tenace de l'égalité entre femmes et hommes dans les institutions, comme à tous les niveaux de la vie sociale. Cela suppose également qu'on accorde toute sa place à la jeunesse, qu'on réponde à ses préoccupations d'autonomie.

De même, il faut accorder le droit de vote aux étrangers. Pas seulement pour faire reculer la xénophobie mais aussi pour rapprocher les représentations des réalités démographiques, avancer vers une « démocratie cosmopolite », où l'exercice du droit de vote – et au-delà – ne serait pas strictement conditionné par la nationalité. Cela permettrait, par le biais d'une citoyenneté de résidence, de prendre en compte l'identité plurielle de chacun.

## RÉÉQUILIBRER LES POUVOIRS INSTITUTIONNELS

Les pouvoirs du président de la République devraient être limités à des compétences de gardien des équilibres institutionnels et de (co-)décideur diplomatique et militaire. Cette limitation redonnerait au gouvernement la plénitude de ses compétences, et au parlement la plénitude de ses pouvoirs pour légiférer et contrôler l'action gouvernementale. Le parlement et l'opinion publique ne doivent plus voir leurs prérogatives limitées par la notion de « domaine réservé ».

Le Conseil constitutionnel devrait voir ses membres désignés par une majorité de députés assez fortement qualifiée pour assurer le pluralisme et éviter les nominations partisans ; sa saisine devrait être ouverte aux citoyens à l'encontre de lois déjà entrées en vigueur.

## OXYGÉNER LA REPRÉSENTATION

La participation et les moyens d'expression des minorités politiques doivent être mieux assurés dans toutes les assemblées politiques, afin d'asseoir les décisions prises sur des délibérations publiques ouvertes aux divers courants de pensée. Cela passe par un plus large recours aux scrutins proportionnels, par l'interdiction du cumul du mandat parlementaire avec toute fonction exécutive locale et du cumul des fonctions exécutives locales entre elles. Les responsabilités républicaines ne doivent pas être « professionnalisées », mais au contraire ouvertes à tous sans distinction sociale ou de profession ; l'élaboration d'un statut de l'élu doit lui permettre d'exercer pleinement ses responsabilités tout en lui ouvrant des droits facilitant, en fin de mandat, le retour à la vie professionnelle ou civile.

## REVIVIFIER LES TERRITOIRES ET LEUR REPRÉSENTATION ÉLECTIVE

Le suffrage universel doit reconquérir la réalité du pouvoir dans tous les territoires démocratiquement pertinents. Les électeurs doivent élire celles et ceux qui décident réellement ; ce principe vaut pour l'intercommunalité, comme il vaut pour l'Europe. Le mode d'élection des conseils généraux et des sénateurs doit être revu afin d'assurer une représentativité réelle et un contrôle civique sérieux.

Pour combattre les phénomènes de dépeuplement et la désertification des villages, les pouvoirs publics doivent y maintenir les services publics de base (école, poste...) et inciter au maintien ou à la création de services de proximité privés, notamment sanitaires ; ils doi-

vent favoriser le développement de l'activité rurale traditionnelle (maintien des petits agriculteurs/éleveurs, promotion des petits commerces et marchés locaux contre l'extension des grandes surfaces) par des mesures économiques, politiques et financières appropriées.

## LIBÉRER LA PAROLE ET L'INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Pour garantir un authentique dialogue civil et social, il faut rétablir un équilibre entre des parties prenantes par nature inégales, reconnaître à la loi le pouvoir de déterminer un ordre public social tout en laissant toute sa place au dialogue des acteurs sociaux. La loi doit prévaloir sur le contrat, afin que les droits individuels ne détruisent pas les droits et les garanties collectives.

La multiplication des contre-pouvoirs institutionnels peut revivifier la représentation démocratique à condition qu'ils ne se substituent pas aux contrôles parlementaire et juridictionnel, qu'ils bénéficient d'une indépendance réelle doublée de moyens de fonctionnement à la hauteur de leurs missions. Leurs membres devraient être désignés par les élus du suffrage universel, à une majorité suffisamment qualifiée (par exemple les 2/3 des députés) pour éviter les assujettissements partisans.

Il faut enfin renouveler les formes d'intervention dans le débat public, dans la logique d'une « démocratie délibérative » conjuguant participation directe et représentation avec un accès effectif aux informations nécessaires aux débats. Cela passe notamment par une réflexion sur le rôle des médias, la multiplication de conférences citoyennes et la tenue de référendums d'initiative citoyenne.

**Venez  
en débattre  
avec nous !**



Ligue des droits de l'Homme  
[www.ldh-france.org/urgence-libertes](http://www.ldh-france.org/urgence-libertes)